



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télec. : (819) 663-5327
Serv. Garde : (819) 663-1644

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télec. : (819) 663-4469
Serv. Garde : (819) 643-2878

Procès verbal
Conseil d'établissement (C.É.) de l'école de la Traversée
Mercredi, 24 avril 2013

Présences :

Chantal Bisson
Valérie Carrier
Mélanie Cyr
Caroline Charbonneau-Nicol
Michelle Courchesne
Janik Daignault
Annie Drapeau
Sylvain Guimond
Marie-Claire Kambola
Alain Pilon
Véronique Pilote
Manon Tanguay
Nicole Tassé
Nancy Vallerand

Absences :

Céline Maheu
Jonathan Rego

1. Parole au public

Aucun public présent

2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucun ajout de point

Varia : 21.1 date du prochain CÉ

Proposé par Madame Janick Daigneault

4. Adoption du procès verbal du 21 février 2013

Modification au point # 13 personnel de soutien : Il faut lire que *les techniciennes en éducation spécialisée (TES) sont allées en formation sur l'anxiété* au lieu des éducatrices.

Modification au point # 18. 1 dans varia : Il faut lire *qu'il aimerait plus d'échanges constructifs autour des documents et des projets déposés* au lieu de plus d'échanges sur la construction de certains projets, de documents.

Proposé par Monsieur Sylvain Guimond

5. Critères de sélection des directions d'établissement

Comme Madame Lise Olivier a obtenu un poste à l'école des Cépages, il y a l'ouverture du poste de directrice à l'école de La Traversée. Quand il y a une ouverture de poste, les membres du CÉ peuvent proposer des critères qu'ils aimeraient retrouver chez la personne qui obtiendra ce poste.

Madame Bisson nous présente les critères de sélection du MELS qui concernent les compétences professionnelles du candidat ou de la candidate. Elle demande aux membres du CÉ s'ils veulent ajouter des critères.

Voici donc les critères proposés par les membres du CÉ :

- empathie
- expérience en milieu défavorisé et avec EHDAA
- transparence par rapport aux décisions qui sont prises

6. Protocole contre l'intimidation et la violence (doc. pour les parents)

Madame Carrier fait un retour concernant la lutte contre l'intimidation. En juin 2012, il y a eu un projet de loi sur l'intimidation et la violence qui demandait à chacune école de produire un protocole. À l'école de La Traversée, un comité s'est rencontré pour rédiger le protocole de lutte contre l'intimidation et la violence. Le comité a travaillé sur un document de référence à donner aux parents. Il a utilisé un document déjà rédigé pour l'adapter aux couleurs de l'école. Madame Carrier présente donc le résultat de leur travail. C'est donc un aide-mémoire pour outiller les parents. Les parents recevront une copie papier. Un document plus simple sur le plan de lutte de notre école sera aussi acheminé aux parents. Il est proposé que ce document soit imprimé dans l'agenda scolaire pour 2013-2014. Mme Kambola suggère qu'une copie cartonnée soit remise seulement aux élèves qui n'ont pas d'agenda. Madame Bisson mentionne qu'elle va s'informer auprès de la compagnie pour savoir si c'est possible d'ajouter le document dans l'agenda sans dépasser le montant maximal exigé aux parents.

Monsieur Guimond aimerait faire modifier une phrase qui se retrouve dans le document adressé aux parents : Elle devrait vous revenir dans parce que ça laisse présager que

la direction n'est pas obligé de faire un retour. Madame Bisson regardera la phrase pour essayer de la reformuler.

7. Choix de librairie/ cahier exercices 2013-2014

À la réunion du mois de septembre, il avait été question du choix de la librairie pour l'achat des cahiers, car il y avait une insatisfaction de la part des parents avec la Librairie Réflexion. Il avait été mentionné que la discussion reprendrait en mai lors du choix de la librairie pour l'année scolaire 2013-2014. Monsieur Guimond aimerait bien changer de librairie pour l'an prochain. Madame Bisson mentionne qu'elle n'y voit aucun problème à changer de librairie, car c'est une décision de l'école et elle suggère la Librairie Louis Fréchette qui est tout près de l'école sur la rue Notre-Dame.

Monsieur Pilon suggère qu'il y ait un local dans l'école et les parents pourraient venir chercher leurs livres. Madame Bisson mentionne que ce mode de fonctionnement augmente énormément la tâche de la secrétaire. Les membres du conseil d'établissement adhère à la proposition que l'achat des cahiers d'exercices se fasse à la Librairie Louis Fréchette pour l'année scolaire 2013-2014

Proposé par Madame Marie-Claire Kambola
Adopté à l'unanimité

8-a. Rôle des membres et objectifs

Monsieur Guimond suggère aux parents de faire la lecture dans la revue Action Parents concernant les frais exigés aux parents.

Monsieur Guimond prend le document Pouvoirs du CÉ selon les fonctions et il lit les responsabilités de la page 47. Il se demande comment faire pour évaluer les résultats de l'école en regard de la lutte contre l'intimidation, par exemple. Madame Bisson mentionne qu'elle envoie des rapports au directeur général de la CDS, qu'il y a déjà des interventions auprès des élèves qui sont en cours. De plus, à l'automne, il y a le dépôt d'un document qui donne les résultats scolaires et à la fin de l'année il y aura la rédaction du rapport annuel du CÉ. Ce sont des exemples de documents qui permettent d'évaluer les résultats de ce qui est fait dans l'école.

Monsieur Guimond mentionne que, dans ce qui est écrit, il faudrait parler du plan de réussite et du projet d'éducatif, mais il ne trouve pas qu'on en a parlé beaucoup pendant l'année. Il est conscient qu'on ne peut pas tout voir pendant l'année. Madame Bisson lui répond que, cette année, toutes les écoles ont été bousculées par des échéanciers et que certains documents sont rédigés pour 3 ou 5 ans, donc il ne faut pas les réviser à chaque année. En plus, les réunions durent seulement deux heures.

De plus, Monsieur Guimond n'est pas confortable avec le site internet qui n'est pas à jour parce qu'il veut de la transparence étant donné que le CÉ est imputable par la loi. Madame Bisson mentionne que personne n'est disponible pour l'instant dans l'école, pour s'occuper du site internet. Enfin, Monsieur Guimond se questionne sur ce que les

parents pourraient faire concernant les modalités de surveillance à la page 50. Madame Bisson lui suggère de mettre à l'ordre du jour du CÉ du mois de septembre prochain une liste de priorité de sujets que les membres du CÉ aimeraient discuter dans les trois prochaines années.

8-b. Règles de régie interne

Monsieur Guimond trouve que la raison invoquée pour ne pas reprendre la réunion du mois de mars est minimaliste. Madame Bisson lui répond que la réunion n'avait pas été reportée, car il n'y avait pas de point urgent pour la rencontre du mois mars et que plusieurs points pouvaient être discutés à la rencontre du mois d'avril. De plus, comme le dépôt de la prévision budgétaire est reporté au 17 mai, la réunion du mois de mai est devancée au 15 mai, ce qui faisait en sorte, qu'il y avait beaucoup de réunions en peu de temps. La raison invoquée par la direction était un manque de temps pour reporter la rencontre. Monsieur Guimond souhaite qu'en septembre, il y ait un ajout dans la régie interne concernant le report des réunions annulées. Monsieur Guimond souhaiterait que les points à l'ordre du jour soient expliqués davantage pour qu'il puisse se préparer en conséquence.

9. Anglais intensif en 6^e année

Monsieur Guimond s'informe si l'anglais intensif sera instauré dans l'école, même si, ce n'est plus imposé par la Ministre. Madame Bisson mentionne que ce projet doit être supporté par l'équipe-école et accepté par les enseignants et enseignantes avant d'être présenté aux membres du CÉ. Par la suite, les membres du CÉ peuvent discuter des modalités du projet. Suite à la présentation de ce projet à l'équipe école, les enseignants ne sont pas en faveur du projet pour 2013-2014. Madame Courchesne nous informe qu'il y a beaucoup d'enfants qui parlent déjà l'anglais et que depuis l'enseignement de l'anglais se fait dès la première année, les résultats sont positifs.

10. Activités culturelles et éducatives

Madame Isabelle Gauvreau, l'animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (avsec) amenera 4 ou 5 élèves de 5^e année de l'école de La Traversée au camp de leadership. Cette activité aura lieu au camp Air-Eau-Bois les 2 et 3 mai prochain. Il n'y a pas de frais pour cette activité puisque la CDS paie le transport et que l'autre partie (50 \$ pour la nourriture et la location du camp) sera assumée par l'école.

Il y aura une sortie de fin d'année pour les élèves du 3^e cycle et la classe de Mme Ginette à Lavigne. Ils iront à Montréal au Biodôme et à l'Insectarium le 19 juin.

Le coût de l'activité est de 11,50\$ par élèves et les enseignantes demanderont 5\$ par élève. Les élèves de la classe de Ginette vendent des collations aux élèves pour amasser des fonds pour leur sortie.

Madame Bisson mentionne que les élèves de 6^e année de Lavigne feront une vente de hot dogs dans un super marché pour être capable de financer leur fête de graduation à la fin de l'année.

Proposé par Madame Nicole Tassé
Approuvé à l'unanimité

11. Approbation de dons fait à l'école

Les Chevaliers de Colomb ont fait un don de 300\$ à la classe TED-EVS pour que l'enseignante et les techniciennes puissent acheter du matériel périssable et pour qu'elles puissent payer leurs frais de déplacement pour aller à la piscine du Centre sportif.

Proposé par Monsieur Alain Pilon
Adopté à l'unanimité

12. Service de garde, info diverses

Madame Tanguay nous présente des activités prévues lors des journées pédagogiques de l'année scolaire 2013-2014. Monsieur Pilon trouve que les coûts sont élevés pour les familles défavorisées. Madame Tassé mentionne qu'il y a d'autres écoles où c'est beaucoup plus cher. Madame Daigneault nous informe qu'il y a un plafond que le service de garde ne peut pas dépasser depuis quelques années (20\$). Elle nous informe aussi que c'est le transport qui coûte très cher à chacune des sorties. Il y aura une journée à l'école avec les bonhomme Sheltoons qui sera plus cher que 8\$, mais ne dépassera pas le 20\$. Monsieur Guimond aimerait avoir plus de détails sur les activités inscrites dans les documents lorsque c'est pour une approbation.

Proposé Madame Véronique Pilote
Adopté à l'unanimité

Lors de la semaine des services de garde (semaine du 13 mai), il y aura des structures gonflables, de 15h30 à 17h30, le 16 mai dans la cour de l'école pour les élèves inscrits au service de garde. Par la suite, l'OPP va s'occuper de l'organisation d'un BBQ pour amasser des sous pour la cours de l'école durant cette journée. Dès 17h30 et ce, jusqu'à 20h00, tous les autres élèves de l'école ainsi que la communauté seront invités à se joindre à la fête. L'OPP déterminera le montant pour le repas. Il y aura un communiqué qui sera envoyé à tous les parents de l'école pour les inviter et il y aura une prévente de billets. Monsieur Pilon aimerait que l'OPP envoie un communiqué aux médias, mais l'OPP prévoit peut-être mettre des affiches dans les marchands du quartier. Monsieur St-Jacques, propriétaire du IGA Extra en haut de la Montée Paiement fournira toute la nourriture, les employés ainsi que les BBQ.

13. Mot de la présidente

Aucun mot de la part de la présidente pour l'instant

14. Mot du personnel enseignant Madame Charbonneau-Nicol nous informe qu'à la journée pédagogique du 26 avril, les deux classes de 6^e année de Ste-Maria feront une collecte de bouteilles de 8h30 à 11h30.

Elle mentionne aussi que Lucy Bettencourt-Pimentel, une élève de sa classe de 6^e année, à gagner le concours de dessin du Festival des montgolfières, donc le 2 mai, à 13h00, il y aura une montgolfière du festival dans notre cour et les élèves auront une présentation sur cette dernière. S'il pleut, l'activité aura lieu dans le gymnase avec une montgolfière plus petite.

Le 24 avril était la journée sans maquillage, c'est un projet qui a été proposé par deux élèves de 6^e année puisqu'elle voulait participer à un concours qui pourrait leur faire gagner 3000\$. Si elles gagnent, elles vont utiliser l'argent pour leur voyage de fin d'année. Alors, elles ont pris une photo de toutes les femmes de l'école sans maquillage et elles vont envoyer la photo. De plus, à 13h00, il y a eu la danse foule-action où plusieurs élèves de plusieurs commissions scolaires dansaient en même temps sur la même musique et en faisant la même chorégraphie. Cette activité a été une belle réussite! Monsieur Guillaume, le professeur d'éducation physique, enverra la vidéo de la danse à foule-action.

Cette semaine, à l'école, il y a la visite de Monsieur Yvan Roy, un écrivain passionné, qui présente la littérature jeunesse aux élèves.

15. Mot du personnel de soutien

Madame Daignault nous informe que cette semaine est la semaine des secrétaires et que le personnel de l'école a souligné l'excellent travail de nos deux secrétaires.

16. Mot du personnel professionnel

Madame Vallerand nous fait part que nous avons commencé la révision des plan d'intervention fait en décembre, en janvier et en février et les parents recevront, à la maison, la copie du plan révisé. Elle désire aussi souligner le gros travail que Madame Valérie Carrier fait depuis le début de la rédaction des plans d'intervention puisqu'il y a un nouveau formulaire, depuis cette année, qui est plus long à remplir.

17. Mot de la direction

Madame Bisson souligne que cette semaine était la semaine de l'action des bénévoles donc les membres du CÉ, de l'OPP, les bénévoles qui travaillent à la bibliothèque, ainsi que celles qui servent les petits déjeuners vont recevoir un certificat pour les remercier de leur bon travail. Madame Bisson nous informe que la soirée coup de cœur de la CSD aura lieu à la maison de la culture le 6 mai. L'élève qui sera honorée est Myriam Dadjoguewa, une élève de 6^e année de l'édifice Ste-Maria et l'enseignante honorée sera Nathalie Barolet qui enseigne en maternelle. De plus, Leonardo Huet-Klinger, un élève de 6^e année, à Lavigne sera honoré lors de la soirée du mérite scolaire au centre

Compétences Outaouais le 21 mai. Enfin, Madame Bisson nous informe qu'il y a un surplus d'élèves au préscolaire et en 3^e année donc, il est possible d'avoir un multi-niveau en 3-4^e année à Lavigne et il y aura une seule classe de 6^e année à Ste-Maria. Ceci est une hypothèse, car l'école a jusqu'au 15 juin pour établir sa clientèle.

18. Représentant du comité de parents

Monsieur Pilon nous informe que la CSD travaille avec la ville pour trouver un terrain dans le coin de l'Aéroport (dans l'est) pour la construction d'une nouvelle école. Monsieur Pilon aimerait avoir une discussion sur la contribution volontaire, car en changeant le terme pour «activités culturelles, il serait possible de la redemander aux parents. Il aimerait aussi avoir une discussion sur un code vestimentaire possible pour l'école. De plus, il se demande si les cahiers d'activités sont vraiment utilisés à leur plein potentiel. Madame Bisson lui suggère de communiquer avec les enseignants et les enseignantes s'il y a un questionnement. Lors, de leur réunion, il y a eu des commentaires concernant des services de garde qui ont laissé partir des enfants sans savoir avec qui l'enfant était parti. Ces situations peuvent causer des problèmes, car certains enfants peuvent avoir des ordonnances de cour, mais il est content du bon personnel qu'il y a à l'école de La Traversée. Il mentionne que lors des transferts d'école, la CSD a essayé de trouver la façon la plus simple pour la majorité des élèves. Il va y avoir un système de points (ancienneté, fratrie, etc.) Enfin, monsieur Pilon s'excuse de ne pas avoir été capable d'envoyer le courriel aux membres du conseil d'établissement pour une convention à Québec, car son courriel a brisé et il est maintenant trop tard pour s'inscrire puisqu'il n'y a plus de place.

19. OPP

Monsieur Guimond nous informe que le 15 mars dernier avait eu lieu une soirée cinéma et qu'il y a eu une belle participation. L'OPP a amassé 423\$. L'OPP a maintenant des partenaires d'affaires : câblage Paquette, Multi-Son, Toys''R''Us, Funjunction, Caprices Gourmands, Slush Puppie qui sont intéressés par le projet de la cour d'école, donc OPP a besoin d'un numéro d'organisme à but non-lucratif pour qu'ils embarquent. L'OPP va créer une fondation pour pouvoir émettre des reçus d'impôts. Le souper bénéfice sera remis en septembre ou en octobre à cause d'un manque de temps. L'OPP a réussi par s'organiser avec une structure (coordonnateur, coordonnateur-adjoint, trésorière, etc.) Enfin, l'OPP est impliquée dans l'activité du BBQ du 16 mai et les membres approchent des pompiers, des policiers et des scouts pour avoir des kiosques sur place.

20. Mot du commissaire

Monsieur Jolin est absent

21. Varia

21.1 la date du prochain CÉ sera le jeudi 13 juin

22. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi le 13 juin

La levée de l'assemblée a lieu à 21h11.

Approuvé par Madame Manon Tanguay

Nancy Vallerand
Secrétaire